

UN NOUVEAU PLAN D'ACTION RSE 2018-2021

Très active dans la mise en œuvre du précédent plan cadre Ucanss, la Caisse réaffirme son engagement RSE dans un nouveau plan d'action 2018/2021 nécessitant le concours de nombreux services et l'implication de l'ensemble du personnel. Lié à la COG, ce plan construit en 2018 intègre les enjeux spécifiques à la Caisse et ceux déclinés dans le plan cadre national. Il a pour ambition d'aller au-delà de la sensibilisation jusqu'alors menée autour des enjeux environnementaux et sociétaux. Il vise à renforcer l'implication de la Caisse et des agents dans la vie locale et dans une démarche collective plus marquée.

POURSUIVRE ET RENFORCER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Responsabilité environnementale

La priorité a été et reste la contribution de la Caisse à la baisse des émissions de gaz à effet de serre. La Caisse reconduit donc sa participation active à la préservation des ressources terrestres, telles que l'eau ou l'électricité et à la diminution de ses consommations. Elle a dépassé l'objectif fixé par le plan cadre en matière de diminution de la consommation de papier. Des marges de progrès ont été identifiées sur les déplacements professionnels qui constituent une forte source d'émissions de gaz à effet de serre.

Réduction des émissions GES

2016-18 : 1,05%

(soit une diminution de 29% depuis 2014)

Évolution de la consommation de papier :

-1,7% par rapport à 2017 (consommation divisée par 2 depuis 2014)

Responsabilité économique

La responsabilité économique se traduit par une politique d'achats responsable. L'insertion de clauses environnementales au sein des marchés permet de limiter les impacts environnementaux de l'activité de la Caisse. La mise en œuvre de clauses d'insertion des personnes éloignées de l'emploi et le recours au secteur adapté et protégé permet de favoriser l'insertion professionnelle et de favoriser l'accès à l'emploi pour tous.

L'accent sera prochainement mis sur l'optimisation de la procédure de paiement des prestataires.

Taux consolidés des marchés notifiés comportant des clauses RSE : 59 %.

3901 heures d'insertions, soit 24 contrats de travail : 4 CDI, 3 CDD et 17 missions d'intérim.

Responsabilité sociale

La responsabilité sociale interne constitue un axe essentiel de la politique Ressources Humaines. Égalité de traitement, non-discrimination dans l'accès à l'emploi, bien être et qualité de vie au travail, autant de chantiers forts pour les trois prochaines années qui répondent aux changements et aux évolutions sociétales.

Taux d'emploi légal des salariés en situation de handicap : 11,26%

Journée RSE du 20 mars 2018 à la Caisse



RENFORCER L'IMPLICATION DU RÉGIME SUR LE TERRITOIRE, AVEC NOS PARTIES PRENANTES

La Caisse s'attache à promouvoir un dialogue avec les acteurs locaux tels que les associations (journée événementielle RSE) ou institutionnels en participant à des clubs dédiés aux thématiques RSE (Club Développement Durable des OSS PACA Corse, Club des DRH). Elle favorise la participation de ses agents à des événements locaux (courses solidaires : 4ème course Algernon et 8ème édition de la Marseillaise des femmes, opération de nettoyage « Plus Belle ma plage », course Marseille-Cassis) et à des actions citoyennes (don du sang). L'enjeu futur est de s'impliquer dans des projets territoriaux et urbains susceptibles de produire des bénéfices sociaux et de la valeur ajoutée pour la Caisse et ses salariés.